



Société 31/05/2010 à 17h01 (mise à jour à 19h59)

Le ministre de l'Education explique aux recteurs comment supprimer des postes

Le ministère de l'Education nationale a diffusé aux recteurs une douzaine de pistes pour supprimer des postes de 2011 à 2013, dans le cadre de la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, selon des documents internes dont *Libération* a pu avoir copie.

Selon ces documents confidentiels, le ministère demande aux recteurs de «*quantifier, à partir de leviers d'efficience identifiés, les marges de manœuvre par académie, notamment pour 2011 et 2012*». Et ce, «*sans dégrader les performances globales*» du système éducatif.

Pour cela, le «*schéma d'emplois 2011-2013*» énumère une douzaine de pistes, déclinées en autant de fiches thématiques.

En **primaire**, il s'agirait d'**augmenter les effectifs par classe**, de continuer à **diminuer la scolarisation des enfants âgés de deux ans en maternelle**, d'**augmenter le nombre de professeurs vacataires** (non-titulaires) pour faire des remplacements courts ou encore de transférer la formation continue des enseignants, «*principale variable d'ajustement du remplacement*», en dehors du temps scolaire (mercredi après-midi et vacances).

A l'école élémentaire (six-onze ans), la **suppression d'environ «un millier d'emplois» d'intervenants extérieurs en langue vivante et d'assistants étrangers** est évoquée, ce qui «*devrait être sans conséquence sur l'enseignement des langues*», selon le ministère.

Et toujours dans le premier degré, concernant les enseignants spécialisés dans la lutte contre l'échec scolaire (dits «*Rased*»), le document évoque trois scénarios dont un de **suppression totale de leurs postes**, tout en notant «*les difficultés rencontrées*» dans la mise en oeuvre de cette politique en 2009.

En **collèges**, le ministère prône aussi d'**examiner «la taille des classes», et de continuer à fermer des petits établissements**; en **lycées**, il est proposé de «*rationaliser*» l'offre scolaire et la carte des formations.

Ce «*dialogue*» entamé début mai entre le ministère et les académies doit aboutir le 15 juin à élaborer le «*schéma d'emplois*» pour les rentrées 2011 à 2013. Environ 40.000 postes ont déjà été supprimés dans l'Education nationale entre 2008 et 2010.